



## L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé lance en 2011 une grande enquête sur la santé des personnes sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de l'audition.

### Objectifs de l'enquête

- Connaître les perceptions et comportements liés à la santé des personnes sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de l'audition.
- Recommander des actions à mener auprès de ces publics.

### Qui est invité à répondre ?

Toutes les personnes sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de l'audition, âgées de 15 ans et plus, résidant à domicile, en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

### Comment répondre ?

- Sur Internet : le questionnaire, également disponible en langue des signes, sera à remplir en ligne sur le site : [www.bssm.inpes.fr](http://www.bssm.inpes.fr), à partir de mai 2011.
- Par téléphone ou à domicile : une enquête sera organisée pour les personnes les plus âgées qui n'ont pas accès à Internet (en Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes).

### Nos partenaires

Cette enquête est réalisée en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Des associations, des professionnels et des administrations ont participé à l'élaboration de cette étude, et contribuent, aujourd'hui, à la mise en œuvre et la promotion de l'enquête.

### Comment relayer l'enquête ?

- En mettant à disposition des affiches et flyers de l'Inpes, en insérant un lien sur votre site Internet, en envoyant un mail à vos adhérents, etc.
- En incitant les personnes concernées à répondre au questionnaire lors d'un évènement, d'une réunion, ou par la mise à disposition d'un ordinateur dans les permanences d'accueil, etc.
- Nous pouvons aussi venir présenter cette enquête dans votre structure.

Si vous voulez bien nous aider dans cette démarche ou si vous souhaitez plus d'information, merci de nous contacter à : [bssm@inpes.sante.fr](mailto:bssm@inpes.sante.fr)



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie

